



Communiqué de Presse  
À Paris, le 14 mai 2024

## Numérique et Inclusion : La Nouvelle Édition de l'ABC de l'Accessibilité Numérique

A l'occasion de la « Global Accessibility Awareness Day » (Journée mondiale de sensibilisation à l'accessibilité numérique), la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France publie une nouvelle version de l'ABC de l'accessibilité numérique pour plus d'inclusion qui s'adresse à tous les publics curieux de comprendre ce qu'est l'accessibilité. Il aborde les définitions essentielles, les obligations légales en France, il donne aussi les chiffres clés du handicap, des outils et propose notamment quelques conseils à suivre pour intégrer l'accessibilité numérique au quotidien.

Le numérique joue un rôle de plus en plus prépondérant dans nos vies personnelles et professionnelles. C'est en partant d'un double constat que la Fédération a décidé de remettre à jour ce document synthétique : le numérique favorise l'autonomie, l'égalité des personnes en situation de handicap quand les outils sont adaptés et maîtrisés, mais le numérique exclut ces mêmes personnes s'il est inaccessible et mal conçu.

Pour Bruno Gendron, président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France : « *ne pas prendre en compte les besoins des personnes aveugles ou malvoyantes dans la conception des outils du numérique, dans leur élaboration, dans la mise en place des produits et de services du numérique, les empêchent d'accéder à la vie sociale, économique et citoyenne* ».

En France, ce sont plus de 2 millions de personnes aveugles ou malvoyantes ; 2,3 millions personnes atteintes de déficience motrice ; 5,4 millions de personnes atteintes de déficience auditive ; 5 à 6 millions de personnes touchées par une déficience intellectuelle ou mentale : toutes doivent pouvoir être des citoyens à part entière.

L'accessibilité numérique en France est une obligation légale, inscrite dès sa promulgation dans l'article 47 de la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Pour la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, qui propose de nombreuses ressources, informations et formations, la parution de l'ABC est une nouvelle occasion de sensibiliser et d'aller vers une société toujours plus inclusive.

### **Contacts presse :**

- [aveugles\\_de\\_france@ad-convergence.com](mailto:aveugles_de_france@ad-convergence.com)
- Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02
- Dominique Dardel / 06 11 04 40 39



### À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Crée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'outre-mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.